



Après l'affaire Dominici, l'affaire Seznec et l'affaire Dreyfus, voici l'affaire Marie Besnard.

En juillet 1949, Marie Besnard est accusée du meurtre par empoisonnement de 11 personnes de sa famille et de son entourage, dont son mari Léon. Après 12 ans de procédure et 3 procès en Cour d'assises, elle est finalement acquittée le 12 décembre 1961.

Mais Marie Besnard était-elle réellement innocente ? A-t-elle été «l'empoisonneuse de Loudun» ou «la bonne dame de Loudun», comme elle a été successivement surnommée ?

Echec de la justice ou la justice en échec ? Telle est la question que pose cette affaire judiciaire.